

# Gestion des eaux

à la parcelle

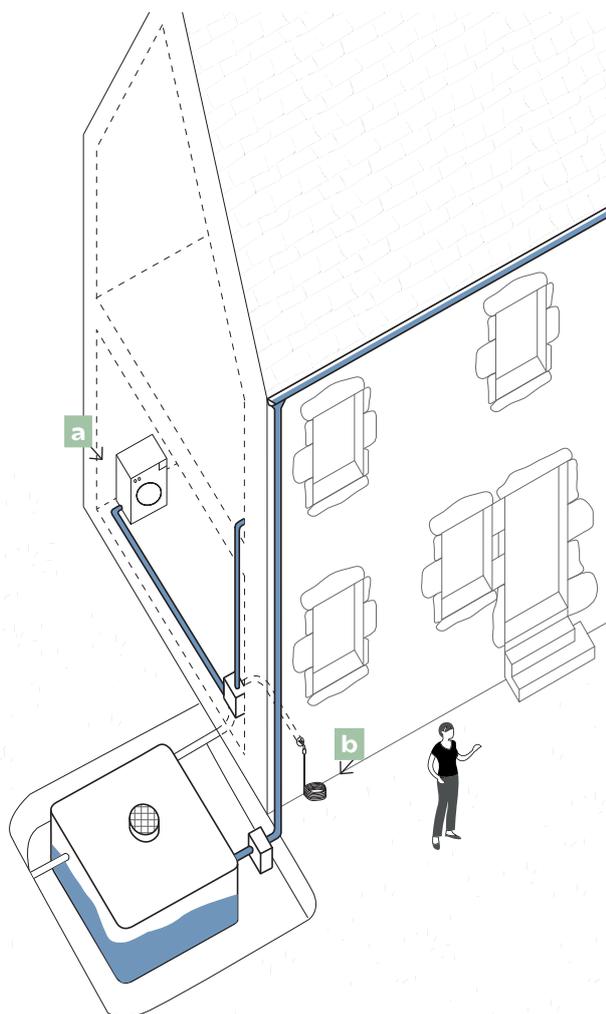
La gestion des eaux à la parcelle signifie que les eaux (pluviales notamment) sont infiltrées ou a minima stockées sur notre parcelle plutôt que d'être envoyées directement dans le réseau communal. Cette gestion, qui relève du bon sens, est source de nombreux bénéfices.

## La récupération des eaux de pluie\*

La législation autorise la récupération des eaux de pluie\* en intérieur pour les WC, pour nettoyer les sols et le linge **a**, en extérieur pour l'arrosage **b** et le lavage des véhicules sous réserve d'avoir un réseau séparé de l'eau potable.

Dès lors que nous avons une toiture non accessible, nous pouvons donc stocker l'eau dans une cuve, enterrée ou non.

Attention, vous devez faire une déclaration d'usages en mairie si votre installation est raccordée au réseau d'assainissement collectif et qu'elle concerne un usage intérieur.



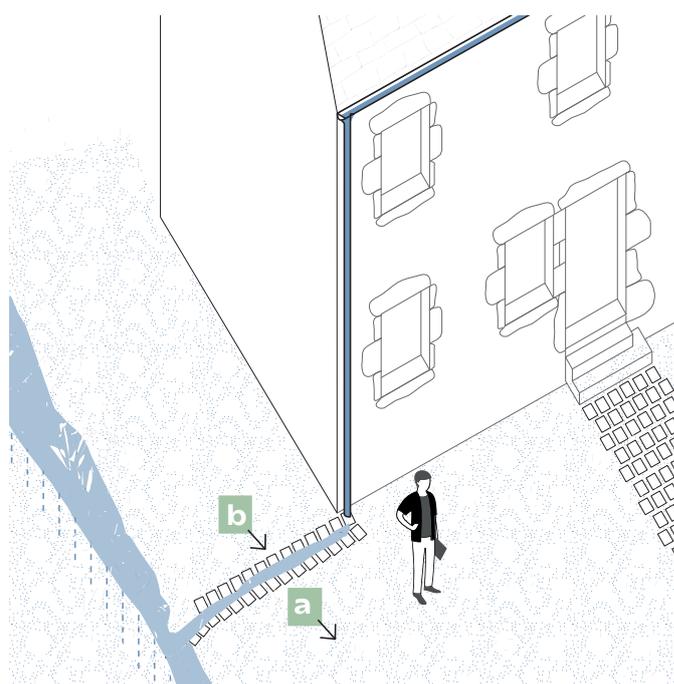
## L'infiltration des eaux pluviales\*

L'infiltration permet de gérer les eaux pluviales au plus près de leur point de chute au lieu de saturer le réseau communal, et évite la pollution en aval par les eaux usées.

Pour permettre l'infiltration, le terrain doit avoir certaines caractéristiques :

- + **Posséder de bonnes capacités naturelles d'infiltration** pour que l'eau s'évacue naturellement dans le sol **a**. Une étude de sol peut être nécessaire pour s'en assurer...
- + **Présenter des vers suffisants** pour un écoulement gravitaire des eaux. Cette disposition n'est pas obligatoire mais permet un écoulement naturel et en surface des eaux **b**, ce qui met en valeur leur parcours dans le jardin et qui évite d'avoir recours à des systèmes techniques et nécessitant de l'entretien.

**Différents moyens d'infiltrer les eaux pluviales existent et doivent être pensés conjointement au sein d'un système global de gestion des eaux. Il est en effet important de comprendre que l'utilisation d'un seul de ces moyens n'est pas suffisant** et peut à l'inverse être source de désordre si l'élément mis en œuvre se retrouve en surcharge d'eau.



\* Voir fiche Lexique

# Les systèmes d'infiltration

et autres moyens de gestion des eaux

→

## 1. Les revêtements perméables

Le meilleur moyen de laisser s'infiltrer les eaux est d'éviter d'imperméabiliser nos sols.

### Aussi, laissons notre terrain au maximum enherbé et végétalisé.

Pour les chemins et voies d'accès, privilégions des revêtements semi-perméables tels que pavés enherbés, graviers, ... [voir fiche *Abords paysagers*].

## 2. La noue\*, le fossé

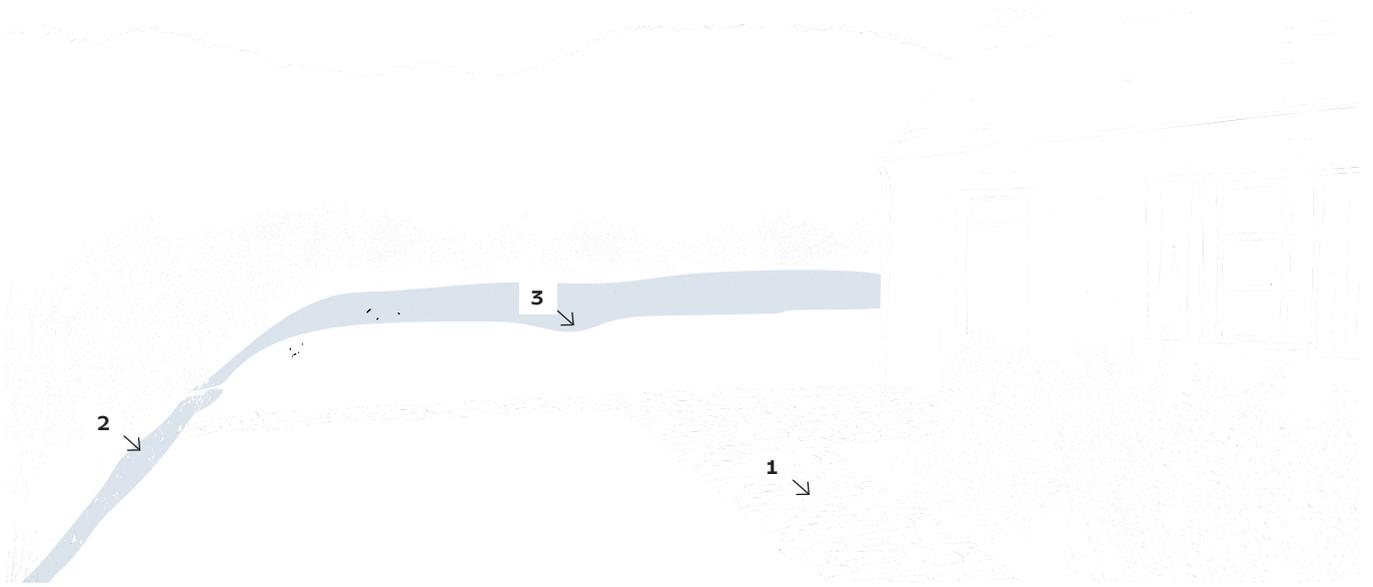
Nous pouvons aussi réaliser de petits fossés ou noues plantées en bordure de terrain ou pour séparer différents espaces au sein du jardin.

De petite profondeur, ils permettent le stockage des eaux avant leur infiltration progressive dans le sol.

## 3. Le jardin de pluie, la mare

Le jardin de pluie a le même rôle de stockage qu'une noue, mais s'étend sur une plus large surface.

La pente faible permet de profiter du jardin lorsqu'il est hors d'eau et se transforme en mare le temps d'infiltration des eaux.



## Autres systèmes d'infiltration et de stockage des eaux

De nombreux autres systèmes existent : toiture végétalisée, puits d'infiltration, tranchée drainante, échelle à eau, ... système à adapter selon chaque contexte.

Si le terrain ne présente pas les caractéristiques nécessaires à l'infiltration des eaux pluviales, nous pouvons à minima stocker ces eaux pour éviter d'encombrer les réseaux lors d'épisodes pluvieux importants, par le biais de bassin, cuve, ... ou par **le réemploi du petit patrimoine (lavoir, puit, ...)** ! [voir fiche *Lecture de la Parcelle*].

## L'arrosage

Le stockage évoqué permet de réutiliser l'eau pour l'irrigation du jardin et ainsi **d'éviter la surconsommation d'eau potable** (et rare).

Pour aller plus loin dans cette gestion vertueuse de l'eau, des systèmes d'arrosage en goutte à goutte ou micro-poreux permettront une économie de cette eau et une gestion adaptée au besoin des plantes.

## La gestion des eaux usées à la parcelle

En cas d'assainissement autonome, la gestion des eaux usées à la parcelle est réalisée de fait.

Les systèmes classiques de traitement de ces eaux sont les fosses toutes eaux, les micro-stations... mais il existe aussi le **système de filtres plantés**, qui offre une bonne alternative.

Il utilise les plantes pour épurer naturellement les eaux, et s'intègre donc au paysage. Le SPANC\* peut apporter des conseils sur les systèmes adaptés à chaque contexte.



Biodiversité

Pour planter les noues et jardins de pluie, le mieux est de faire confiance à la nature qui s'adaptera aux conditions particulières.

Si nous souhaitons l'aider un peu, prenons soin de choisir des plantes locales qui s'adaptent au degré d'humidité de ces espaces (reine des prés, baldingère, bourdaine, saule, ...) et à la place de ces espaces dans votre jardin [voir fiches *Abords paysagers*].